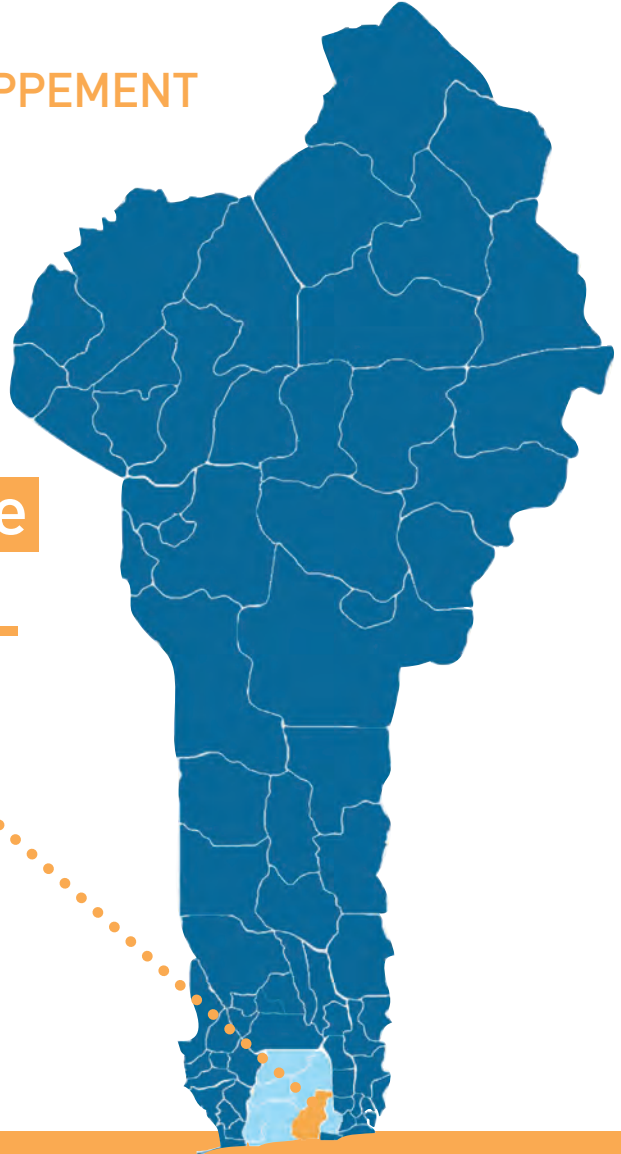


# SYNTHÈSE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

commune de

# ABOMEY- CALAVI

2012-2016





SYNTHÈSE DU  
PLAN DE DÉVELOPPEMENT  
COMMUNAL

# ABOMEY- CALAVI

2012-2016



# I. AVANT PROPOS

Dans le cadre du renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) sur toute l'étendue du territoire national, la Maison de la Société Civile a lancé, un projet intitulé : «Projet d'Accompagnement des OSC pour un Suivi Efficace des Politiques de Développement au Bénin» (PASEP/OSC). Ce projet vise à renforcer les Organisations de la Société Civile actives dans le domaine de la veille citoyenne afin d'améliorer les actions de suivi des politiques de développement local.

PASEP/OSC facilitera le suivi de la mise en œuvre des Plans de Développement Communal (PDC) et de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) en vulgarisant une version synthétisée de ces documents. Par ailleurs, une implication importante des organisations intervenant dans la veille citoyenne permettra d'associer les pouvoirs publics locaux ainsi que les radios communautaires pour un meilleur suivi des politiques de développement de la commune.

Ce projet est financé par le Fonds des Nations Unies pour la Démocratie (FNUD). Le FNUD œuvre pour le renforcement de la participation des OSC locales dans les processus démocratiques. Son soutien à la MdSC permet d'outiller les OSC à la veille citoyenne pour contribuer à la consolidation de la démocratie au Bénin.

Cette brochure est la synthèse du plan de développement communal de la commune d'Abomey- Calavi.

La MdSC souhaite que cet outil facilitera le travail à tous les acteurs impliqués dans les processus décisionnels et d'une manière générale une meilleure animation (sans passion et sans parti pris) de la démocratie à la base.

Armand VIGNON, Directeur de la MdSC

## II. SOMMAIRE

I. Avant propos.....	5
III. Liste des sigles et abréviations.....	7
IV. Fiche signalétique de la commune.....	8
V. Vision et objectifs du PDC.....	9
<b>Axe 1: Social</b> .....	<b>11</b>
Axe 1.1. Santé et promotion sociale.....	11
Axe 1.2. Education.....	13
Axe 1.3. Eau potable et hydraulique.....	14
Axe 1.4. Hygiène et assainissement.....	15
Axe 1.5. Loisirs et sports.....	16
<b>Axe 2 : Développement économique</b> .....	<b>18</b>
Axe 2.1. Agriculture.....	18
Axe 2.2. Transport.....	18
Axe 2.3. Promotion économie locale.....	19
Axe 2.4. Ressources minières.....	20
Axe 2.5. Énergie électrique.....	20
Axe 2.6. Artisanat et tourisme.....	20
Axe 2.7. Industrie et Commerce.....	21
<b>Axe 3: Gouvernance</b> .....	<b>23</b>
Axe 3.1. Services communaux.....	23
Axe 3.2. Ressources financières.....	24
Axe 3.3. Genre.....	25
Axe 3.4. Sécurité.....	26
Axe 3.5. Intercommunalité et coopération décentralisée.....	27
<b>Axe 4: Gestion du territoire et environnement</b> .....	<b>28</b>
Axe 4.1. Ressources naturelles.....	28
Axe 4.2. Foncier.....	29
VI. Stratégie de mobilisation de ressources.....	30
VII. Dispositif de mise en oeuvre et de suivi & évaluation.....	31
VIII. Rôles des OSC dans le PDC.....	32

### III. LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AGR	: Activité Génératrice de Revenus
BAC	: Baccalauréat
BEPC	: Brevet d'Études du Premier Cycle
CASE	: Compétitive Agricultural Systems and Enterprises
CCAD	: Cadre de Concertation des Acteurs du Développement
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CEP	: Certificat d'Études Primaires
CHD	: Centre Hospitalier Départemental
FPM	: Forage équipé de Pompe à Motricité humaine
GSM	: Global System for Mobile
MCA	: Millenium Challenge Account
OEV	: Orphelins Enfants Vulnérables
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation Paysanne
OSC	: Organisation de la Société Civile
PDC	: Plan de Développement Communal
PDU	: Plan de Développement Urbain
PEA	: Point d'Eau Autonome
PFR	: Plan Foncier Rural
PH	: Personnes Handicapées
PMI	: Petite et Moyenne Industrie
PTA	: Personnes du Troisième Age
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RFU	: Registre Foncier Urbain
SBEE	: Société Béninoise d'Énergie Électrique
SDAC	: Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune
TDL	: Taxe sur Développement Local
VIH/SIDA	: Virus d'Immunodéficience Humain/Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise

## IV. FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA COMMUNE

Arrondissements: 9

Nombre de villages: 70 villages et quartiers de ville

Superficie (km<sup>2</sup>): 3072

Population: 307.745

Atouts naturels et touristiques:

- Argile à Zinvié
- Latérite à Zinvié et Zounmè
- Sable à Godomey , Ouèdo, Allasankomè, Ahouato et Kpanroun

Principales activités économiques:

- Agriculture
- Pêche
- Transformation des produits agricoles
- Élevage
- Industrie
- Commerce
- Artisanat
- Tourisme



## V. VISION ET OBJECTIFS DU PDC



La vision de la Commune d'Abomey Calavi est libellée comme suit:

Abomey-Calavi est, en 2022, une Commune unie, à gouvernance concertée, à économie compétitive où la sécurité et le bien être social sont assurés et les atouts touristiques valorisés

L'objectif général est d'améliorer les conditions de vie des populations par la valorisation des potentialités agricoles et touristiques.

La formulation des orientations stratégiques s'est basée sur la vision de développement, les atouts et les contraintes majeures de développement de la Commune. Les onze (11) orientations suivantes ont été retenues :

- Profiter de la proximité de la ville de Cotonou et de la disponibilité des marchés d'écoulement de produits pour améliorer la production agricole de la Commune.
- Profiter de la proximité de Ganvié pour valoriser les ressources touristiques de la Commune.
- Profiter de l'existence des institutions financières et de l'appui des structures publiques d'accompagnement pour relancer l'industrie, le commerce et l'artisanat dans la Commune.
- Profiter de l'appui technique et financier des Partenaires techniques et financiers (PTF), de l'existence des ONG et d'un service eau et assainissement pour améliorer la couverture et la gestion des ressources en eau potable et en ouvrages d'assainissement.
- Profiter de l'existence du schéma directeur d'aménagement communal et des plans de lotissement pour assurer une meilleure gestion de l'espace communal.
- Profiter de l'appui technique et financier du MCA et de l'existence des PFR pour réduire l'insécurité foncière dans la Commune.
- Profiter de l'existence des forces de sécurité publique pour améliorer la sécurité des biens et des personnes dans la Commune.

- Profiter de l'assistance financière des PTF pour renforcer la volonté politique des autorités communales à accompagner le secteur éducatif afin de réduire l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires et le faible niveau des écoliers.
- Profiter des actions gouvernementales pour réduire la prévalence des maladies prioritaires et du VIH /SIDA et lutter contre la prolifération de cabinets de soins non autorisés et de praticiens privés non qualifiés.
- Profiter de l'assistance financière des PTF pour accompagner les structures organisées de femmes et pour élever le niveau de financement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) afin de lutter contre la pauvreté des ménages.
- Valoriser l'existence de ressources humaines compétentes, des services déconcentrés de l'Etat et des Organisations de la société civile (OSC) pour améliorer les performances de l'administration communale et renforcer la gouvernance locale à travers une forte participation des citoyens.

# AXE 1: SOCIAL



## Axe 1.1. Santé et promotion sociale

### Résultats

- Les infrastructures et les équipements sanitaires sont améliorés.
- La prévalence des maladies prioritaires, et surtout le VIH/SIDA, est réduite.
- Les centres de santé sont dotés de personnel qualifié.
- L'assistance aux groupes vulnérables (OEV, PTA et PH) est améliorée.
- Les capacités des différents acteurs de la protection sociale sont renforcées.

### Indicateurs

- Tous les centres de santé d'arrondissement sont réhabilités.
- Tous les centres de santé d'arrondissement sont équipés.
- D'ici 2013, le centre de santé communal est réhabilité.
- Le centre de santé communal est équipé.
- 01 bloc d'hospitalisation 16 M /40 R+2 est installé.
- D'ici 2014, une ambulance et un Pick – Up sont acquis.
- Le décret portant création du CHD de l'Atlantique à Abomey – Calavi est pris.
- Le domaine est identifié.
- Les actes administratifs sont pris.
- 5 séances de sensibilisation sont organisées par an .
- 02 médecins spécialistes et 02 médecins généralistes sont recrutés.
- 01 médecin généraliste est recruté.
- Tous les agents de soins sont formés.
- Une journée est organisée à l'intention de 50 PTA.
- Une journée est organisée à l'intention de 100 PH .
- Des matériels informatiques sont acquis.
- Des matériels de récupération nutritionnelle sont acquis.
- 02 motocyclettes sont acquises.

## Activités

- Réhabiliter les centres de santé d'arrondissement.
- Équiper les centres de santé d'arrondissement (lits, matelas, mobiliers et matériels de bureaux, tambours, chariots, boîtes d'accouchement, boîtes de pansement, tensiomètre, thermomètre, stérilisateur, tables de consultation, tables d'accouchement, baladeuses)
- Réhabiliter le centre communal de santé.
- Équiper le centre communal de santé.
- Équiper le laboratoire communal.
- Doter l'hôpital de zone d'un bloc d'hospitalisation.
- Doter l'hôpital de zone d'une ambulance et d'un véhicule Pick- up
- Plaider pour la création du Centre Hospitalier Départemental (CHD) de l'Atlantique à Abomey Calavi.
- Sécuriser un domaine de 15 ha au moins pour abriter le CHD.
- Organiser des séances de sensibilisation à l'endroit de la population.
- Recruter des médecins spécialistes et des médecins généralistes.
- Recruter un médecin généraliste.
- Assurer la formation continue des prestataires de soins .
- Inscrire et libérer une ligne budgétaire pour la prise en charge des groupes vulnérables.
- Tenir 02 sessions d'études et d'attribution des aides demandées.
- Organiser une journée annuelle de réjouissance pour les PTA.
- Organiser une journée annuelle de réjouissance pour les PH.
- Appuyer 100 OEV par an dans leurs besoins.
- Organiser une fête de Noël agréable pour 200 OEV par an.
- Organiser une revue annuelle des acteurs de la protection sociale.
- Prévoir une ligne budgétaire pour un appui annuel aux structures de prise en charge des groupes vulnérables.
- Réfectionner et doter le Centre de Protection Sociale en matériels roulants et techniques.
- Redynamiser et assurer le fonctionnement de tous les comités communaux de protection des groupes vulnérables (enfants, PVVIH, PTA PH...etc.)

**Budget : 1 004 500 000 FCFA**



## Axe 1.2. Education

### Résultats

- Le rendement scolaire est amélioré

### Indicateurs

- 1 séance de formation par an à l'endroit des enseignants est tenue.
- Toutes les écoles sont dotées de manuels et de matériels didactiques.
- 9 terrains de sport d'arrondissement équipés sont effectifs.
- Les cinq (5) meilleurs au CEP, BEPC et BAC sont primés chaque année.
- 40 modules de trois classes équipés sont construits.
- 22.500 tables – bancs sont livrés.
- 130 latrines de 3 cabines sont construites.
- D'ici 2014 les 3 sièges de Circonscriptions scolaires avec résidence sont construits.
- D'ici 2015 trois centres de métiers sont construits.
- 02 plaidoyers sur les problèmes de l'éducation sont faits.

### Activités

- Renforcer la capacité des enseignants.
- Doter les établissements en manuels et matériels didactiques.
- Doter chaque arrondissement d'un terrain de sport équipé.
- Primer les meilleurs élèves de la Commune
- Construire des modules de trois classes avec équipements.
- Renforcer en mobiliers les salles de classe existantes.
- Construire des latrines dans les écoles.
- Construire les sièges des trois circonscriptions scolaires avec résidence du Chef de la circonscription scolaire.
- Construire trois centres de métiers.
- Plaider pour la construction d'un lycée technique de formation professionnelle.

**Budget : 2 678 000 000 FCFA**



## Axe 1.3. Eau potable et hydraulique

### Résultat

- Les infrastructures communales sont renforcées.
- La couverture en eau potable est améliorée
- La gestion des ouvrages hydrauliques est améliorée.
- La maintenance et l'entretien des ouvrages d'AEP sont assurés.

### Indicateurs

- 2500 ménages ruraux sont électrifiés et pourvus en eau.
- Un document de programmation communale est disponible.
- 5 AEV sont réalisées.
- 10 PEA sont réalisés.
- 03 extensions sont réalisées.
- 50 FPM sont réalisés.
- 15 ouvrages en panne sont réhabilités.
- 10 ouvrages complexes ont été mis en affermage.
- La gestion de 133 ouvrages simples a été déléguée.
- 150 femmes par arrondissement ont été sensibilisées sur les comportements d'hygiène et d'assainissement.
- 150 femmes par arrondissement ont été sensibilisées sur les règles d'hygiène autour des points d'eau.
- Un (01) contrat signé avec chaque artisan réparateur est disponible.
- Un (01) dispositif de réparation rapide des ouvrages est opérationnel.
- Un rapport d'activités du CCEA est disponible par trimestre.
- Un rapport d'activité mensuel est disponible.
- Un (01) rapport de suivi trimestriel des ouvrages AEPA est disponible.
- Un (01) comité local de protection de périmètre est installé autour des sites.
- Le comité est opérationnel.
- 150 personnes sont sensibilisées par arrondissement.

## Activités

- Approvisionner tous les hameaux.
- Réaliser la programmation communale Eau.
- Réaliser les AEV.
- Réaliser les PEA.
- Réaliser l'extension des réseaux d'AEV.
- Réaliser les FPM.
- Réhabiliter les ouvrages en panne.
- Procéder à l'affermage des ouvrages complexes.
- Procéder à la délégation de la gestion des ouvrages simples.
- Sensibiliser les communautés sur l'adoption des comportements responsables vis-à-vis des ouvrages d'eau.
- Sensibiliser les populations sur les règles d'hygiène autour des points d'eau.
- Signer un contrat avec les artisans réparateurs.
- Mettre en place un dispositif de réparation rapide des ouvrages en panne.
- Rendre opérationnel le Cadre de concertation Eau et Assainissement.
- Assurer l'intermédiation sociale en matière d'AEP.
- Faire le suivi régulier des ouvrages d'AEP.
- Impliquer les populations dans la protection des périmètres autour des sites de captage.
- Sensibiliser les populations sur l'entretien des ouvrages d'AEP.

---

**Budget : 543 125 000 FCFA**



## Axe 1.4. Hygiène et assainissement

### Résultat

- L'hygiène et l'assainissement de base sont améliorés.

### Indicateurs

- Un (01) plan d'hygiène et assainissement communal est disponible.
- 600 latrines familiales sont réalisées.

- 50 latrines institutionnelles sont réalisées.
- 200 enseignants sont formés à l'utilisation et à l'entretien des latrines.
- 200 enseignants sont formés sur l'hygiène et l'assainissement de base.
- Un (01) plan de zonage est réalisé et est opérationnel.
- Chacune des ONG de pré collecte bénéficie de 01 charrette, de 02 paires de bottes et de 04 paires de gangs.
- 150 agents des ONG de pré collecte sont formés.
- 10 000 ménages sont sensibilisés à l'abonnement à la pré collecte.
- 50 dépotoirs sauvages sont détruits et le rapport de destruction est disponible.
- 06 points de regroupement sont construits.
- 02 contrats sont signés avec les entreprises de collecte.
- 120000 m<sup>3</sup> de déchets sont traités par la décharge de Ouèssè.

### Activités :

- Renforcer matériellement et financièrement les initiatives locales de gestion des déchets solides dans la Commune.
- Élaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement de la Commune (PHAC).
- Construire des ouvrages d'assainissement.
- Construire des latrines communautaires et familiales.

---

**Budget : 870 000 000 FCFA**



### Axe 1.5. Loisirs et sports

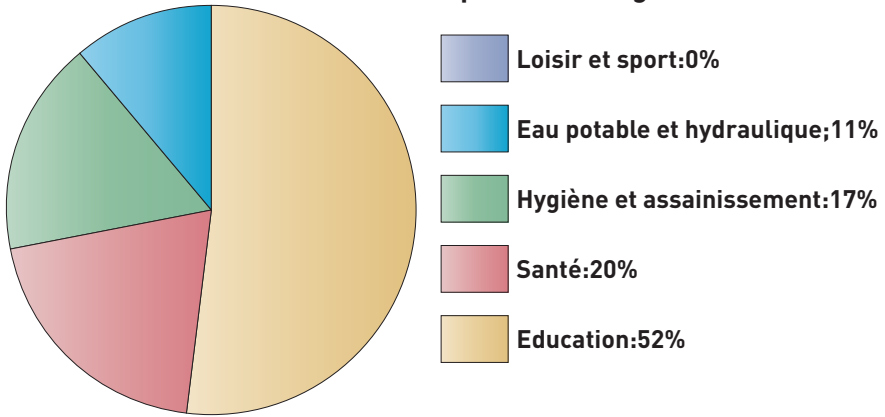
- Rien n'est prévu

---

**Budget : 0 FCFA**



### Répartition budgétaire: Axe social



**Budget total Axe 1 social : 5 095 625 000 FCFA**

## AXE 2 : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



### Axe 2.1. Agriculture

#### Résultats

- La productivité agricole est améliorée

#### Indicateurs

- Au moins 10000 sont élaborées
- 1000 ha des terres cultivables sont aménagées.
- 1000 tonnes d'engrais sont disponibles.
- 20 groupements ont bénéficié d'équipements.
- 200 hectares de terres sont transformés en des unités pilotes.
- 05 partenariats sont signés.

#### Activités

- Mettre en place des CFR pour servir de garantie à l'appui aux agriculteurs.
- Réaliser des aménagements hydro-agricoles.
- Mettre en place des intrants agricoles.
- Doter les OP en équipements agricoles.
- Mettre en place des unités pilotes des filières agricoles.
- Mettre en place des partenariats public- privés permettant d'appuyer les micros entrepreneurs.

**Budget : 13 700 000 000 FCFA**



### Axe 2.2. Transport

#### Résultat

- Les infrastructures communales sont renforcées.
- Le taux de couverture en équipements marchands de la Commune s'est amélioré.

## Indicateurs

- 100 kilomètres de voies et pistes sont aménagées.

## Activités

- Revêtir les voies et pistes de desserte de la Commune.
- Créer une régie autonome pour le transport urbain.

---

**Budget : 450 000 000 FCFA**



## Axe 2.3. Promotion économie locale

### Résultat

- L'entreprenariat local est promu.
- Le taux de couverture en équipements marchands de la Commune s'est amélioré.
- L'urbanisation et l'habitat sont améliorés.

### Indicateurs

- L'assiette fiscale a été élargie à plus de 30%.
- Au moins 01 centre de développement d'activités est créé par arrondissement.
- 50 hangars sont construits d'ici 2016.
- 01 marché de 100 ha est construit d'ici 2015.
- Cinq (05) plaidoyers pour la couverture de la Commune par les réseaux GSM ont été faits.
- 01 centre multimédia est créé.

### Activités

- Renforcer la capacité et le civisme fiscal des micro-entrepreneurs.
- Créer des centres de développement d'activités.
- Construire des hangars dans les principaux marchés de la Commune.
- Construire un marché relais du marché de Dantokpa dans la Commune.
- Faire un plaidoyer pour la couverture de la Commune par les réseaux GSM.
- Créer un centre multimédia dans la Commune.

---

**Budget : 405 000 000 FCFA**



## Axe 2.4. Ressources minières

- Rien n'est prévu

**Budget : 0 FCFA**



## Axe 2.5. Énergie électrique

### Résultats

- Les infrastructures communales sont renforcées
- L'urbanisation et l'habitat sont améliorés

### Indicateurs

- 2500 ménages ruraux sont électrifiés
- 04 plaidoyers pour l'extension du réseau électrique de la SBEE ont été réalisés.
- 10 panneaux solaires ont été installés.

### Activités

- Approvisionner tous les hameaux et électricité.
- Faire le plaidoyer pour l'extension du réseau électrique de la SBEE.
- Doter la Commune de panneaux solaires.

**Budget : 534 000 000 FCFA**



## Axe 2.6. Artisanat et tourisme

### Résultats

- Le potentiel touristique est valorisé.

## Indicateurs

- 01 répertoire des sites touristiques est réalisé.
- 01 dossier de valorisation des sites touristiques et des ressources immatérielles de la Commune est disponible.
- L'embarcadère est aménagé et assaini.
- 10 sites sont aménagés.

## Activités

- Élaborer un répertoire des sites touristiques.
- Monter le dossier de valorisation des sites touristiques.
- Aménager l'embarcadère de Ganvié.
- Aménager les différents sites répertoriés.

**Budget : 105 000 000 FCFA**



## Axe 2.7. Industrie et Commerce

### Résultats

- Les produits issus de la transformation agro-alimentaire sont promus.
- Un environnement favorable à l'industrie est promu.

### Indicateurs

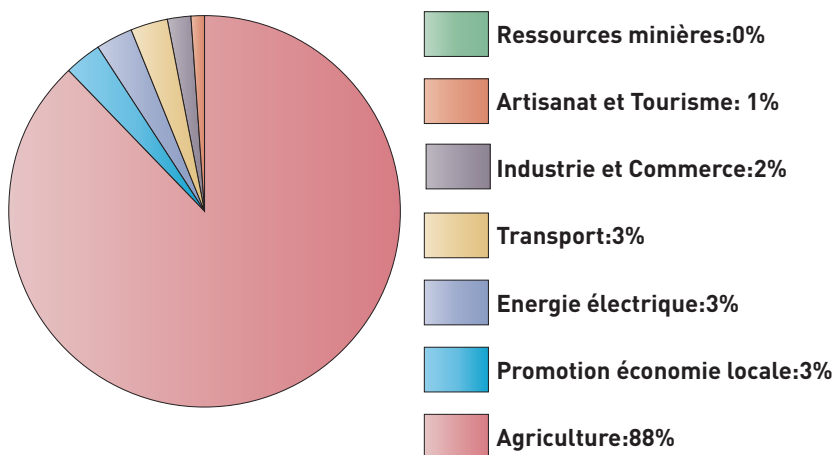
- Une foire agricole annuelle est organisée.
- Un plan de développement industriel est mis en place.
- Un cadre de concertation est créé et se réunit deux fois par an.
- Un répertoire des taxes éligibles à l'exonération pour investissement industriel est pris en 2013.
- A tous les voyages officiels de travail du Maire à l'étranger, le plan est présenté.
- La zone industrielle de 500 ha est viabilisée en 2013.
- Au moins deux(02) PMI participent à chacun des voyages officiels du Maire.
- 80 producteurs sont formés au CASE.
- 100 producteurs et 10 OP sont formés.
- 60 opérateurs économiques sont formés.

## Activités

- Organiser 02 foires chaque année.
- Valider le plan de développement industriel.
- Créer et animer semestriellement un cadre de concertation de partenariat avec le secteur privé.
- Prendre les actes administratifs d'exonération au profit du privé
- Présenter le plan dans les déplacements officiels du Maire
- Créer une zone industrielle viabilisée de 100 ha
- Faire participer les PMI phares aux délégations officielles de la Mairie lors des déplacements à l'étranger
- Renforcer les capacités des producteurs d'ananas, d'aulacodes et des maraîchers sur l'approche CASE.
- Renforcer les capacités des producteurs et transformateurs.
- Renforcer les capacités des opérateurs économiques en négociations commerciales et techniques de partenariat.

**Budget : 357 000 000 FCFA**

### Répartition budgétaire: Axe Développement économique



**Budget total Axe 2 Développement économique : 87 800 000 FCFA**

# AXE 3: GOUVERNANCE



## Axe 3.1. Services communaux

### Résultats

- Les performances de l'administration communale sont améliorées.
- Les capacités des Organisations de la Société Civile(OSC) sont renforcées.

### Indicateurs

- 01 service est créé et équipé.
- 01 guichet est mis en place.
- 01 plan est élaboré et disponible.
- Au moins 50% des agents ont vu leurs capacités renforcées.
- Au moins 20 000 ha sont lotis, viabilisés et appréhendés (appréhension du gisement fiscal).
- Un nouvel hôtel de ville est construit.
- 04 séances de concertation sont organisées par an.
- Au moins 20 OSC sont renforcées par an.
- 02 séances de travail sont organisées avec les OSC par an.
- 01 ligne budgétaire est créée au profit du cadre de concertation des OSC.
- Au moins 5 actions de plaidoyer et de lobbying sont organisées par an.
- Au moins 75% de la population est régulièrement informée des activités de la Mairie.
- Au moins 01 séance est organisée par Arrondissement chaque année.

### Activités

- Mettre en place et rendre fonctionnelle la division de l'audit et du contrôle interne.
- Mettre en place un guichet unique pour centraliser les ressources de la Commune.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique de recrutement progressif.

- Renforcer les capacités du personnel.
- Accélérer le lotissement et le recasement des zones agglomérées pour la généralisation du RFU.
- Construire des locaux pour mieux abriter les services de la Mairie.
- Organiser des séances périodiques avec les services de la Mairie et les services déconcentrés.
- Recenser et renforcer les capacités institutionnelles des structures organisées de la société civile
- Organiser des séances périodiques de planification dans le cadre des prises de décision avec les OSC.
- Prévoir une ligne budgétaire pour appuyer les structures de la société civile.
- Organiser des plaidoyers et lobbying pour la mise en œuvre des décisions.
- Faire de la communication sociale.
- Organiser des comptes rendus périodiques du Maire à la population et à l'autorité de tutelle.

---

**Budget : 1 155 000 000 FCFA**



## Axe 3.2. Ressources financières

### Résultats

- Améliorer les capacités de mobilisation et de gestion des finances locales

### Indicateurs

- 09 plans parcellaires des Arrondissements sont réalisés et mis à la disposition des services.
- Au moins 10 séances de sensibilisation sont organisées.
- 01 arrêté est pris.
- Les services des Impôts sont dotés en moyens roulants et matériels (3 véhicules....)
- Les services des Impôts sont informatisés et mis en réseau.



## Activités

- Réaliser et mettre à la disposition des services déconcentrés notamment le service des impôts, des plans parcellaires.
- Inviter les populations à faire un adressage complet afin d'une identification des fonciers bâtis et des parcelles nues.
- Prendre un arrêté communal en vue de la mise en œuvre de la Taxe de Développement Local (TDL).
- Doter les services d'appui à la mobilisation des ressources, de moyens matériels et financiers.
- Informatiser et mettre en réseau tous les services chargés de la mobilisation des ressources.

**Budget : 260 000 000 FCFA**



### Axe 3.3. Genre

## Résultats

- La participation des femmes à la gestion des affaires de la Commune est active et massive.

## Indicateurs

- Les meilleurs groupements de femmes sont équipés.
- Des mini-infrastructures communautaires sont réalisées au profit des groupements de femmes.
- Les centres d'animation pour la promotion sociale sont équipés.
- 5 séances de sensibilisation sont organisées.
- Les personnes en situation de handicap sont prises en charge.
- Les personnes en situation difficile sont assistées.
- Les personnes de troisième âge sont assistées.

## Activités

- Renforcer les capacités de gestion des groupements de femmes.
- Équiper les meilleurs groupements de femmes en outils de travail.
- Réaliser de mini-infrastructures communautaires (complexe, magasin,

- atelier etc.) au profit des groupements de femmes.
- Équiper les centres d'animation pour la promotion sociale en matériel technique.
  - Organiser des séances de sensibilisation sur la nutrition et le trafic des enfants.
  - Prendre en charge des personnes en situation de handicap.
  - Assister les personnes en situation difficile.
  - Assister les personnes de troisième âge.
  - Contribuer à l'assistance aux victimes cas de sinistres dans la commune.

---

**Budget : 223 500 000 FCFA**



### Axe 3.4. Sécurité

#### Résultats

- La sécurité des biens et des personnes dans la Commune s'est améliorée.
- Les infrastructures des forces de sécurité publique sont installées.

#### Indicateurs

- Le taux de criminalité à diminué de 30%

#### Activités

- Équiper les commissariats de police et les brigades de gendarmerie en ressources humaines et matérielles.
- Impliquer les autorités locales et la population.

---

**Budget : : 600 000 000 FCFA**



## Axe 3.5. Intercommunalité et coopération décentralisée

### Résultats

- La coopération intercommunale et décentralisée est renforcée.

### Indicateurs

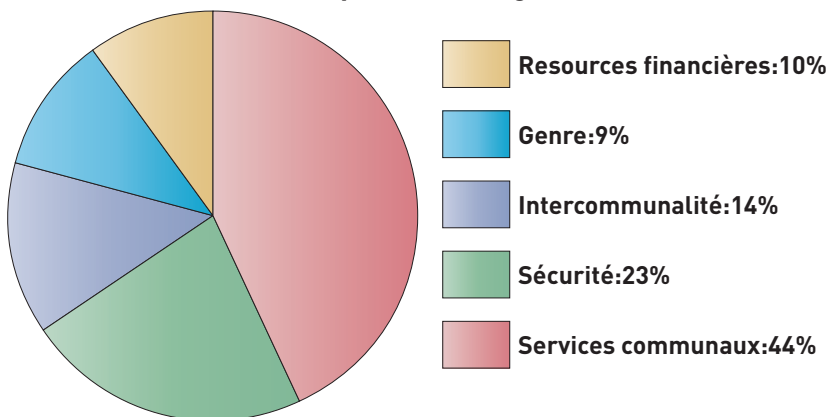
- Des projets intercommunaux sont conçus et mis en œuvre.
- Plusieurs conventions de jumelages sont signées.

### Activités

- Renforcer la coopération intercommunale.
- Multiplier les initiatives de coopération décentralisée.

**Budget total Axe 3 Gouvernance :  
350 000 000 FCFA**

### Répartition budgétaire: Axe Gouvernance



# AXE 4: GESTION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT



## Axe 4.1. Ressources naturelles

### Résultats

- La couverture de la Commune en forêts est améliorée.
- La gestion et la valorisation des ressources naturelles sont améliorées.

### Indicateurs

- Des forêts communales sont réalisées.
- Les écoles, les CEG, les centres de santé et les artères de la Commune sont reboisés.
- Les populations sont sensibilisées sur l'entretien des plants.
- Les populations sont sensibilisées à la préservation des ressources naturelles.
- Les populations sont formées sur la préservation et la valorisation des ressources naturelles.
- Les ONG et les comités locaux sont formés à la gestion des ressources naturelles.
- Les élus locaux et les cadres de la Mairie sont formés sur la gestion des ressources des naturelles.

### Activités

- 02 forêts communales de 5Ha chacune sont créées.
- 10 écoles, 5 CEG et 05 artères sont reboisés.
- 5000 personnes sont sensibilisées sur l'entretien des plants.
- 1000 personnes sont sensibilisées à la préservation et la sauvegarde des ressources naturelles.
- 1000 personnes sont formées à la préservation et la valorisation des ressources naturelles.
- 10 ONG et 30 comités locaux sont formés à la gestion des ressources naturelles .

- 37 élus communaux et 33 cadres sont formés à la gestion des ressources naturelles

---

**Budget : 85 000 000 FCFA**



## Axe 4.2. Foncier

### Résultats

- Les principaux documents d'aménagement sont disponibles.
- L'aménagement du territoire communal s'est amélioré.
- L'urbanisation et l'habitat sont améliorés.

### Indicateurs

- Le Schéma directeur d'aménagement de la Commune (SDAC) est disponible.
- Un (01) plan directeur d'urbanisme est disponible.
- Un ingénieur aménagiste et urbaniste est recruté.
- 04 espaces verts sont créés et opérationnels.
- 05 agents d'appui à l'aménagement sont formés.
- 09 répertoires de lotissement sont disponibles.
- Un plan d'habitat est disponible.

### Activités

- Opérationnaliser le SDAC.
- Doter la commune d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU).
- Doter la Mairie de personnel qualifié pour l'aménagement de la Commune.
- Réaliser des espaces verts dans la Commune.
- Former le personnel à l'aménagement et à l'usage des équipements.
- Réaliser le répertoire de lotissement des Arrondissements de la Commune.
- Doter la Commune d'un plan d'habitat.

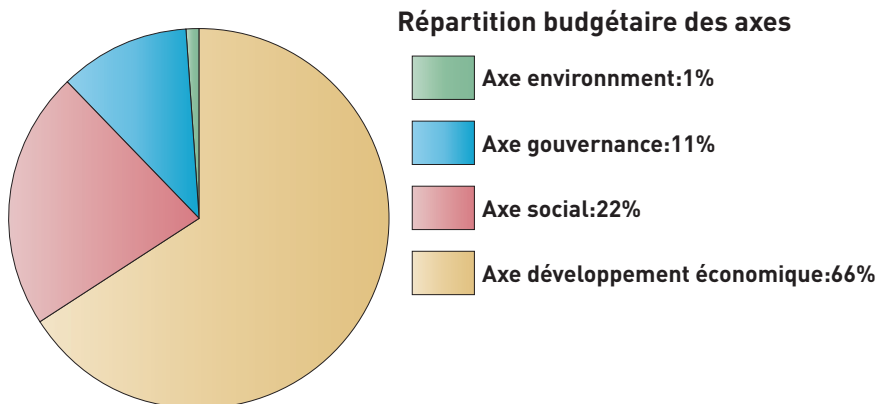
---

**Budget : 59 000 000 FCFA**

---

**Budget total Axe 4 Gestion du territoire et environnement:  
144 000 000 FCFA**

## VI. STRATÉGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCES



Pour mieux mobiliser les ressources, des dispositions adéquates doivent être prises notamment :

- L'amélioration du système de collecte des ressources fiscales ;
- la mise en œuvre effective de la Taxe de Développement Local (TDL)
- la sensibilisation de la population pour le paiement des impôts et taxes ;
- la conception d'un plan de communication pour mobiliser les ressources ;
- la négociation de l'appui des partenaires au développement pour le financement des projets du PDC ;
- l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds pour le financement des projets contenus dans le PDC ;
- l'appel à la diaspora, aux acteurs privés et à la coopération décentralisée ;
- la formation du personnel des services techniques de la Mairie aux nouvelles techniques de management et de mobilisation des ressources

## VII. DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI & ÉVALUATION

La réussite des actions programmées dans le Plan de développement dépend de l'efficacité et du dynamisme du dispositif institutionnel chargé de sa mise en œuvre, de son suivi et de son évaluation. Au terme des lois de la décentralisation au Bénin, la mise en œuvre du PDC est du ressort et de la responsabilité du Conseil communal dirigé par le Maire. Néanmoins en raison de la spécificité et du caractère participatif que revêt sa mise en œuvre, une assistance technique et la participation de tous les acteurs sont nécessaires pour son exécution, son suivi et son évaluation, afin de lui garantir les meilleures chances de succès.

La mise en place d'un bon cadre institutionnel permet de régler en grande partie les nombreux problèmes auxquels sont confrontés les Maires après l'élaboration du PDC. Au nombre de ces problèmes, on peut citer entre autres: (i) la mobilisation des ressources financières nécessaires, (ii) la gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le Plan, (iii) le suivi et l'évaluation.

Selon la loi, le Maire est l'organe chargé de l'exécution du PDC. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDC. Aussi, le Conseil communal est-il l'organe compétent pour la coordination de toutes les actions de développement de la Commune.

Il appartient d'abord au Maire de dynamiser les différentes commissions permanentes pour la mise en œuvre des programmes/projets qui relèvent de leurs compétences.

Le Cadre de Concertation des Acteurs de Développement (CCAD) est un creuset où les différents acteurs du développement local qui y sont représentés se retrouvent périodiquement pour discuter des questions de développement concernant la Commune. C'est un organe qui se veut un cadre fédérateur pour l'harmonisation des actions de développement dans la Commune.

Cet organe, présidé par le Maire, doit être dynamisé afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle de proposition pour la mise en œuvre du PDC en

termes de confirmation des engagements des différents acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDC et d'information sur l'état de mise en œuvre du Plan.

Le CCAD, organe représentatif de toutes les parties prenantes au développement de la Commune, est composée de :

- Le Maire et ses Adjoints;
- les Chefs d'Arrondissement ;
- les Présidents des trois commissions permanentes de la Commune ;
- le Représentant de l'Association Communale de Développement ;
- la Représentante des femmes;
- le Représentant des opérateurs économiques ;
- les Représentants du Cadre de Concertation des Organisations de la Société Civile
- les Représentants du Comité de Pilotage de l'élaboration du PDC ;
- le Représentant des notables.

Il appartient aux autorités communales de veiller à ce que ce cadre ne soit pas lourd.



## VIII. RÔLES DES OSC DANS LE PDC

### Comment les OSC ont-elles été impliquées lors de l'élaboration du PDC ?

Le présent document est le fruit d'une démarche largement participative, qui a impliqué activement les différentes parties prenantes au développement de la Commune : les élus, les chefs des services communaux, les différents services déconcentrés présents dans la Commune, les Organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers de la Commune.



### Est-ce qu'il est prévu de faire recours aux OSC pour la mise en œuvre de certaines activités ?

Il est prévu d'associer les OSC dans le cadre du renforcement des bases de l'économie locale, du système éducatif dans la Commune, du système sanitaire et de la gouvernance locale

On prévoit également de renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile(OSC) (au moins 20 OSC).

### Est-ce qu'il est prévu d'impliquer les OSC dans le dispositif de suivi ?

Les OSC font partie du CCAD

### Est-ce il qu'il est prévu d'instaurer un cadre de concertation régulier entre pouvoirs publiques et OSC ?

Il est prévu d'organiser des séances périodiques de planification dans le cadre des prises de décision avec les OSC.

Une ligne budgétaire pour la tenue d'un cadre de concertation est prévue également.

### Note MdSC

Il serait important que toute OSC visant le suivi de ce PDC, cherche en priorité à s'assurer de la mise en place du comité ci-dessus annoncé. Et dans l'un ou l'autre des cas, chercher à ouvrir pour sa mise en place ou son fonctionnement.

Il faut également œuvrer que toutes les activités de renforcement de capacités des OSC, ainsi que le financement du cadre de concertation se mettent en place.





Projet d'Accompagnement des Organisations de la Société Civile  
pour un Suivi Efficace des Politiques de Développement au Bénin  
(PASEP/OSC)

juin 2012



Sikècodji, bd des armées (direction Étoile Rouge)  
2ème rue à droite après carrefour Cossi  
01 B.P. 414 Cotonou tél. 21 04 78 70  
info@mdscbenin.org www.mdscbenin.org

"La présente publication a été élaborée avec l'aide du FNUD. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la MdSC et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue du FNUD."

## Partenaires



**Social Watch Bénin**  
www.socialwatch-benin.org  
Réseau des organisations de la société civile pour le contrôle citoyen de l'action publique